



**UFAP CP Aix-Luynes**

# Déclaration Liminaire

## CSA Novembre 2023

Madame la présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA

A ce jour, Il est évident que beaucoup trop de lacunes sont à déplorer dans le fonctionnement actuel de notre établissement.

L'UFAP UNSa Justice a pu constater une communication insuffisante entre les différents acteurs de la détention. **Les remontées d'informations sont erronées ou tout simplement inexistantes. Vous ne savez pas ce qu'il se passe sur l'établissement, car la réalité du terrain est bien loin de la conception que vous vous en faites.**

Ce n'est pas d'un simple coup de baguette magique que vous allez redonner à vos personnels une envie, sans faille, de servir...

**Soyez à l'écoute, soyez proche du terrain,  
mais surtout soyez juste et honnête.**

Il ne tient qu'à vous de regagner la confiance de vos agents qui sont dévoués à la tâche. Seulement, c'est sans surprise que l'UFAP UNSa Justice tient à souligner le manque de motivation et l'insatisfaction croissante que vous générez à vos personnels qui malgré cela restent loyaux envers l'institution et leur établissement.

Cependant, il n'en demeure pas moins que ces mêmes agents sont à bout de souffle. Il est plus que nécessaire qu'une réaction bienveillante de votre part soit immédiate. En lieu et place des sanctions envers des personnels agressés, l'UFAP UNSa Justice exige que votre priorité devienne le bien-être et la sécurité au travail des personnels dont vous avez la charge.

Sur le volet sécurité, l'UFAP UNSa Justice constate une recrudescence des livraisons par drone surtout lors des services de nuit. Les caméras (stade, promenades) sont hors d'usage et malgré tout, cette situation non sécuritaire perdure et n'a pas l'air de vous alarmer.

Évoquons aussi l'hygiène déplorable dans les bureaux, PIC et tous lieux de passages empruntés par les personnels.

Est-ce normal pour vous Madame la Présidente de laisser un risque réel pour la santé de vos agents perdurer depuis aussi longtemps ?

**Il est plus que temps de réagir et de surtout d'AGIR.**

Nonobstant, malgré les alertes fréquentes de notre part sur la gestion du service des agents, aucune amélioration n'a pu être constatée. Expliquez-nous comment vous pouvez laisser des nuits à moins 2 voire moins 3 agents. Comment vous osez planifier des agents en Arrêts Maladies Ordinaires qui pourtant ont transmis leur arrêt de travail en temps et en heure.

Que dire et que penser du traitement des dossiers d'Accidents Travaux et Arrêts Maladies Ordinaires mis de côté, ne permettant pas, au service origine, une mise à jour rapide des plannings.

Votre priorité doit être la sécurité de votre personnel et non la tenue d'une feuille de route bien loin de la réalité du terrain.

**L'UFAP-UNSa Justice, une Présence Quotidienne...**



Le 24 Novembre 2023  
Les représentants  
UFAP UNSa Justice en CSA